



Compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2022

Etaient présents :

M. AULOIS - GRIOT, B. BORDAS, A. CARON (Vice-président ANEPF), F. CARTON, O. CHAMBIN, JM. CHILLON, F. COMBY, X. DESMAS, C. DETUNCQ, F. DUPUIS, N. DUVAL, F. GEORGIN, PH GODEFROY, S. LALINEC (Vice-présidente ANEPF), E. LAMY, PE LATRON-FREMEAU, D. LE VU, M. LEBLANC, H. LECOQ, C. LELONG, H. LEPAGE, L. LOUIN, N. MATHOT, V. MAUPOIL, A. MULLER, F. PAGNIEZ, J. PARESYS, I. PASSAGNE, A. PIRAUX, S. ROUSSELOT.

Etaient excusés :

B. BERTHELOT-LEBLANC, H. DUTERTRE, A. GARAT, J. GRAVOULET, G. GRIMANDI, B. MALEINE, F. MALLY, B. PECH, C. PEROTTO, C. SARRADO, E. SEGUIN, A. TESSON-RICHER, Q. VIGNANE.

1. Informations du Président

Présentation des nouveaux membres.

2. Approbation de compte-rendu de la réunion du 2 juin 2022

Adopté à l'unanimité après correction.

3. Evolution du site internet (Arthur Piraux / Sandrine Rousselot / Julien Gravoulet)

Réalisation d'un nouveau site internet pour mieux répondre aux besoins actuels.

Les rubriques seront reprises avec en plus une FAQ en ligne, un formulaire de contact et une plateforme de formation.

De plus, il y aura un accès à des sites filles pour chaque association régionale.

Le site sera en responsive c'est-à-dire visible aussi sur smartphones ou tablettes.

Les nouvelles fonctionnalités ne peuvent pas être ajoutées à l'ancien site donc nous devons créer un nouveau site.

Arthur Piraux présente le devis de M. Leitner avec les différentes étapes.

Pour le planning, Julien Gravoulet va présenter une version de la partie des associations régionales à la réunion des Présidents le 9 novembre, afin que chaque président puisse donner son avis et s'approprier cet outil.

Pour une association, le coût reviendra à environ 600 euros.

Une discussion est ouverte sur le mode de financement de cette partie.

F. Georin trouve qu'une participation est nécessaire mais il note que les moyens sont différents selon les associations et ne faudrait-il pas un système de financement calqué sur les cotisations ? Le CPCMS doit aider les associations.

Une question est posée par N. Mathot sur la maintenance du site. Xavier Desmas propose que le CPCMS la prenne en charge puisque ce sera une maintenance globale du site.

Une question est posée sur le nombre des associations : 22 en tout. Actuellement, 2 associations ne sont pas présentes au CPCMS : Bordeaux et Tours mais elles vont repartir prochainement.

Une autre question est sur le libre accès au site : le site du CPCMS restera ouvert à tous mais chacun restera libre pour son association régionale.

L'ensemble des associations va être contacté afin d'affiner les réponses de chacune et leur engagement. Enfin, cela permettra de bâtir le prévisionnel budgétaire pour le CPCMS et l'année 2023.

Des outils seront aussi proposés pour partager et savoir utiliser ce site.

4. Présentation de l'outil disponible sur l'UNESS pour le suivi des stages officinaux (Fabrice Pagniez / Odile Chambin)

Fabrice Pagniez a été mandaté par la conférence des doyens.

Une réunion a eu lieu en juillet avec l'ingénieur pédagogique de l'UNESS.

On avait fourni les tableaux de bord et parlé de l'approche par compétences.

Il semble que le modèle développé pour les internes en pharmacie pourra être adapté facilement aux stages officinaux.

Chaque faculté cotise à l'UNESS donc le développement sera financé.

Cet outil permet l'auto-évaluation obligatoire du stagiaire qui devient actif de sa formation.

L'outil permet de recenser tous les terrains de stage.

Les difficultés sont de planifier les formations pour les stagiaires (puisqu'ils sont plus nombreux que les internes en pharmacie) ainsi que celles pour les maîtres de stage.

La question est de savoir si on attend ou non la mise en place du DES.

On peut aussi faire une expérimentation pour janvier 2023 avec Nantes, Nancy et Amiens.

Amiens a une évaluation des compétences pour les PH6 ainsi que Marseille.

5. Questions diverses

- Point sur la réforme R3C :

L'ANEPF discute les statuts des 6eme année avec le statut d'interne qui n'est toujours pas arrêté.

Le 2^{ème} point bloquant est aussi le financement.

La maquette de formation n'est pas encore là.

L'approche par compétences doit aussi être relancée.

On pourrait aussi avoir une position commune avec la Conférence des doyens, l'ANEPF et le CPCMS.

- Prix du CPCMS

Pas de participation pour 2022.

- **CPOPH**

Concernant le DPC, des orientations prioritaires 2023/2025 ont été définies : 6 sont passées en septembre (conciliation médicamenteuse, bilan de médication, BP de préparations pharmaceutiques, plan pharmaceutique personnalisé, circulation des produits de santé radiopharmaceutiques, entretiens pharmaceutiques) avec un décret paru et 3 sont recalées mais elles seront retravaillées rapidement.

La certification arrive en janvier 2023 mais la profession n'est pas prête car tous les items ne sont pas définis. La maîtrise de stage sera prise en compte ainsi que le fait de réaliser des cours, d'être dans un comité éditorial, d'organiser des congrès.

Il y a eu aussi des saisines comme sur l'hyperthyroïdie ...

Si quelqu'un veut être rapporteur, il faut contacter Cécile Detuncq-Guérard avec les sujets de prédilection.

- **Modalités de prise en compte de l'encadrement des stages pour le prochain contrôle du DPC**

Réunion de Xavier Desmas avec Serge Cailler et le CNOP.

Il y a une formation DPC sur la maîtrise de stage à Nantes sur les relations entre étudiants / maîtres de stage et l'association de maître de stage y participe. La formation est en présentiel et sur une demie journée.

- **Violences Sexuelles et Sexistes**

Dans la charte d'agrément des maîtres de stage, le CPCMS a proposé d'ajouter un item à ce sujet. On attendait aussi une mention particulière dans la convention de stage.

- **Journée des Présidents d'Association**

La journée est fixée au 9 novembre.

Le programme prévu est le suivant :

- Présentation du CPCMS
- Proposition de la nouvelle maquette du site internet du Collège avec l'exemple d'un site dédié à une Association régionale
- Référentiel "Maître de stage"
- Présentation de la réforme des études (DES officine...)
- Évocation d'un outil "suivi de stage"
- Réflexions/échanges sur la façon de donner envie à nos étudiants.

La possibilité de suivre en visio est discutée.

- **Prochaines dates de réunion**

Réunion des Présidents : 9 novembre 2022 – Salle des conférences

Réunion du CPCMS : 24 novembre 2022 – Salle des conférences

Assemblée Générale : 26 janvier 2023 – Salle des conférences

6. Partage de projets avec l'APPEX

- Formation Qualité

L'APPEX a travaillé sur une formation à la qualité pour les facultés afin de remplacer la formation PRAQ dispensée par l'UTIP.

Xavier Desmas et Dominique Le Vu vont piloter un groupe de travail afin de définir les objectifs de la formation en fonction de DQO.

7. Guide de stage de pratique professionnelle

Nous proposons de travailler selon le même principe que l'année passée.

Les chapitres sont divisés en 4 groupes.

La relecture doit être faite pour le 18 novembre afin de valider les chapitres pour le 24 novembre.

A noter que les documents concernant la prescription des stupéfiants et assimilés sur Doctolib sont reliés au guide de stage de pratique professionnelle du CPCMS

Fin de la réunion à 15h45